

Aide-Soignant (AS)



L'AS mène des missions de soins et d'accompagnement de la vie quotidienne.

Ils sont près de 155 000 agents et salariés en EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) et environ 23 000 agents et salariés en SSIAD (Services de Soins Infirmiers à Domicile).¹

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant accompagne et réalise des soins essentiels de la vie quotidienne, adaptés à l'évolution de l'état clinique et visant à identifier les situations à risque. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne et prend en compte la dimension relationnelle des soins. Il est là pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne.

Les missions quotidiennes de l'aide-soignant :

- accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie,
- collaborer au projet de soins personnalisés dans son champ de compétences,
- contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

L'aide-soignant intervient dans les services de soins ou réseaux de soins des structures sanitaires, médico-sociales ou sociales, notamment dans le cadre d'hospitalisations ou d'hébergements en structure. Il intervient aussi à domicile.

Les compétences à mobiliser pour exercer le métier :

- évaluer l'état clinique et mettre en œuvre les soins adaptés à l'accompagnement de la personne et de son entourage en collaboration avec des professionnels de santé,
- entretenir l'environnement direct de la personne et les matériels liés aux activités tenant compte du lieu et des situations d'intervention,
- travailler en équipe pluriprofessionnelle et traiter les informations liées aux activités de soins, à la qualité et à la gestion des risques.

Comment devenir aide-soignant ?²

Le diplôme d'État d'aide-soignant se prépare en 10 mois grâce à une formation payante, ouverte aux personnes de 17 ans minimum. Il n'y a pas de conditions de diplôme pour y accéder. La formation se fait par alternance entre des cours en institut et des stages cliniques. Ce diplôme peut également être obtenu par la validation des acquis de l'expérience.

Salaires² : environ 1 840 € brut, soit 1 430 € net en début de carrière.

¹ Source : Estimations DGCS (issues de croisements de données DREES, tableau de bord CNSA)

² Source : DGCS
